

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 22 novembre 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **22 novembre 2018 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **16 novembre 2018**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – M. DETHOU – M. FELICANI – MME SCHREIBER
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO MME RASCAGNERES-GARCIA à MME DOUGOUD (Malleloy)
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN à MME PLAYE M. VERGANCE à MME SCHREIBER
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à MME ROTA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE à MME HENRY (Custines)
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Millery</i>	M. BERGEROT à M. TROGRIC (Pompey)
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°17 – DB du 22/11/2018

Rapporteur : Monsieur le Président

**Zone Artisanale de Saizerais
Vente d'un terrain à la SARL METAYE PAYSAGE**

L'entreprise METAYE PAYSAGE est spécialisée dans la réalisation de travaux d'aménagement paysager et de vente de plantes et arbustes.

La société à responsabilité limitée unipersonnelle METAYE PAYSAGE, fondée en 2008 par Monsieur Mathieu METAYE, est actuellement basée au domicile de ce dernier à Marbache. Le gérant souhaite créer un bâtiment de 300 m² afin de stocker son matériel et son outillage mais aussi développer une activité de pépinière en extérieur sur la zone d'activité Haute Epine de Saizerais.

Le bâtiment prévu est envisagé sur une superficie de 2 500 m² sur le lot 7. Il est prévu également une réserve d'eau de 50 m² sur la parcelle qui permettra l'arrosage des plantes et arbustes exposés en extérieur.

La SARL est composée du gérant et de trois salariés.

Le projet foncier et immobilier sera porté par la SARL METAYE PAYSAGE.

Conformément à l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le service des domaines a été saisi et a donné un avis conforme.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable des domaines,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Economique » du 8 novembre 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE la vente d'un terrain d'environ 2 500 m² à la SARL METAYE PAYSAGE, destiné à la construction d'un bâtiment de 300 m² sur la base de 23 € HT le m² et la signature de l'acte de vente devra intervenir dans les 24 mois.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

DESIGNE l'étude notariale de Maître BALANCY-BAZELAIRE comme conseil en charge d'établir les actes.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC